Volume 2, Numéro 12, Décembre 2024

GeoVision

Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

ISSN : 2707-0395

"Mieux comprendre l'espace"

Courriel: revuegeovision@gmail.com
Site web: www.revuegeovision.laboraddys.org
(+225) : 07 07 06 91 71/ 01 03 51 07 52
WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Chargé de Diffusion et de Marketing : Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplice, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr COULIBALY Seidou, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa-Côte d'Ivoire)

INDEXATIONS INTERNATIONALES

https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985

www.sudoc.fr/241026326

TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : http://sjifactor.com/passport.php?id=23386

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :
- *pour un article :* LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage :* HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses :* DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue Géovision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. Géovision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et parait donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

ÉVOLUTION DE LA GESTION DES ARBRES DANS LES CHAMPS ET JACHÈRES DE LA COMMUNE DE DJOUGOU (NORD DU BENIN), VERS LA FIN DES PARCS AGROFORESTIERS TRADITIONNELS ? **Abidine KOUKPERE[1], Rodrigue HOUESSE[2]** **11**

IMPACT DE L'UTILISATION D'HERBICIDE DANS LES SAVANES SAHELIENNES. LE CAS DES SOLS AGRICOLES DANS LA PROVINCE DU LOGONE OCCIDENTAL AU TCHAD **Model DJEMON** **29**

URBANISATION ET VULNÉRABILITÉ SOCIOSANITAIRE ASSOCIÉE : EXEMPLE DE LA BILHARZIOSE A RICHARD-TOLL (SÉNÉGAL) **Massar Sène** **42**

DYNAMIQUE SPATIALE AGRICOLE DANS LES ZONES HUMIDES ET CONTEXTE CLIMATIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE BOUAFLE **Kouadio Alain Joël N'GUESSAN[1], Kan Emile KOFFI[2], Grah Félix BECHI[3]** **58**

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE DE OUESSÈ (DÉPARTEMENT DES COLLINES, BENIN) **Souleymane AFOUDA[1]*, Romaric OGOUWALE[1] et Joseph DJEVI[2]** **75**

SOCIO-ECONOMIC AND ENVIRONMENTAL STUDY OF THE EXPLOITATION OF RONE TREES (Borassus aethiopium Mart) IN THE SUB-PREFECTURE OF BOUNA IN THE SOUTH OF CHAD **ADAMOU YERIMA[1], MOUNDAKOM YANDI[2], KELGUE Salomon[3]** **90**

LES EXPORTATIONS DE BOIS DÉBITÉS AU PORT D'OWENDO : ORGANISATION LOGISTIQUE ET CONTRAINTES **Brice IBOUANGA** **102**

LES DETERMINANTS DE LA DENSIFICATION DEMOGRAPHIQUE DANS LA ZONE DENSE DE KORHOGO **EBIAN Jean Paul Enoh Koffi[1], ESSAN Kodjia Valentin[2], ALOKO-N'GUESSAN Jerôme[3]** **115**

ANALYSE DES DÉTERMINANTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DU CONCASSAGE MANUEL DE PIERRES À KORHOGO AU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE **ALLOU Tolla Koffi[1], KOULOMIAN Dao[2]** **129**

INSTITUT DE FORMATION ET D'EDUCATION FEMININE (IFEF) : QUEL APPORT POUR LES FEMMES DE LA VILLE DE PRIKRO ? **ASSUÉ Yao Jean-Aimé[1], KOUAKOU Adjoa Mauraine-Fabienne[2], CISSÉ Kané Vassouleymane[3]** **145**

PRATIQUE DES ACTIVITÉS RIZICOLES FACE AUX CONTRAINTES PLUVIOMÉTRIQUES DANS LA RÉGION DE SÉGOU (CENTRE DU MALI) **Lamine Boua COULIBALY** **155**

TERRITORIALISATION DE LA CONTESTATION DES ELECTIONS LOCALES EN COTE D'IVOIRE DE 2012 A 2023 **Adou Jean Marc Le Thoi ADJI[1], Kobenan Christian Venance KOUASSI[2], One Enoc GUEDE[3], Dadja Zénobe ETTIEN[4], Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS[5]** **168**

PÉRIURBANISATION ET ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GLO-DJIGBE (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI AU SUD-BENIN) : DYNAMIQUES ACTUELLES ET PERSPECTIVES **BALOUBI Makodjami David** **183**

STRATÉGIES DES MARCHANDS FACE AUX CRISES ET INCERTITUDES DU COMMERCE DANS DEUX ZONES TRANSFRONTALIERES DU BENIN, NIGER ET NIGERIA **Mahaman Moustapha MAMADOU KONE [1]** **199**

RISQUES AGROCLIMATIQUES POTENTIELS DE LA CULTURE DU MAÏS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA RÉGION DU PORO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) **[1]Gueadan Guy Charles DOH *, [2]Dotchan BAMBA, [3] Kpaka Sabine DOUDOU DIOBO, [4] Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS** **211**

QUELQUES TOPONYMES DE LA PROVINCE DE PONI. PREUVES INTRINSÈQUES DE L'EXPRESSION IDENTITAIRE ET D'UNE MÉMOIRE COLLECTIVE **YOUL Palé Sié Innocent Romain[1], TRAORÉ Daouda[2], KABORE Bernard[3]** **224**

MODE D'ACCÈS ET RECOURS AUX SOINS DE SANTÉ DANS LE VILLAGE DE DOUGOULAKORO (COMMUNE DE BAGUINÉDA-CAMP, MALI) **MALICK TIMBINE[1], ADAMA KONE[2], ISSA TOGOLA[3], MOUNÉROU DJIRÉ[4]** **234**

STRATÉGIE DE RÉSILIENCE DES PETITS PRODUCTEURS DE RIZ FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA PLAINE DE SATÉGUI-DÉRESSIA AU SUD DU TCHAD **ASSOUE Obed** **246**

HYDRAULIQUE MODERNE ET NOUVELLE TERRITORIALITÉ DANS LE DELTA DU FLEUVE SÉNÉGAL **Saliou KAMARA[1], Adrien COLY[2], Ndoumbé NDONGO[3], Philippe MARTIN[4]** **258**

ANALYSE DES EXTERNALITÉS NÉGATIVES DES ACTIVITÉS PORTUAIRES SUR L'ENVIRONNEMENT AU SUD DU BENIN **Sylvain AKIYO[1 et 2], Luc Ogousinya BIAOU CHABI[*2], Séraphin MOUZOUN[2], Benjamin ALLAGBE[2] et Ibouraïma YABI[1]** **275**

ANALYSE DES MODES DE GESTION DES BOUES DE VIDANGE EN COMMUNE I DU DISTRICT DE BAMAKO AU MALI **Yakouréoun DIARRA** **291**

ÉTAT DES LIEUX DES RESSOURCES NATURELLES ET IMPACTS DES SEUILS D'ÉPANDAGES SUR LA PARTIE OUEST DE LA VALLÉE DE MINAO, COMMUNE RURALE DE KALFOU **ISSAKA MAHAMAN Dalibou** **304**

AU CŒUR DES LOGIQUES D'ACTEURS AUTOUR DU BARRAGE DE SALBISGO AU BURKINA FASO : CAS DES USAGERS AGRICOLES **Frédéric BATIONO[1], Abdoul Rasmané ZONGO[2], Joël OUEDRAOGO[3], Yélézouomin Stéphane Corentin SOME[4]** **317**

PLACE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE DANS LA CULTURE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS AU CHU GABRIEL TOURE DE BAMAKO **Yaya TRAORE[1], Soungalo YAO[2], Adama DIABATE[3]** **332**

FONCTIONS SOCIALES DU RITE D'INITIATION « ATIKIN DOU-DOU des ADEPTES DU VODOUN THRON KPETO DEKA ALAFIA CHEZ LES ADJA DE DOGB0 **TAKPE Kouami Auguste** **343**

LES SAVOIRS ANCESTRAUX DANS LA CONSERVATION : PROCESSUS D'ACQUISITION, EVOLUTION ET FACTEURS D'EROSION AU SEIN DES COMMUNAUTES RIVERAINES DE LA FORET CLASSEE DE KOUSMAR (NDIAFFATE, SENEGAL) **Biram NDOUR[1], Babacar DIOUF[2], Ramatoulaye DIALLO[3]** **355**

GESTION DES ACTIVITÉS HALIEUTIQUES AU GABON : CAS DE LA PÊCHE ILLÉGALE DANS L'ESTUAIRE DU KOMO **Aline Joëlle LEMBE BEKALE[1], Ismaël Réginald IBOUANGA[2]** **370**

CROISSANCE URBAINE ET AMÉNAGEMENT HYDRO-AGRICOLE A KONNI (NIGER), **MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha [(*) (1)], HAROUNA KASSOUM Nazifi [(1)], IDRISSA BONDABA Tayabou [(2)], DAMBO Lawali [(3)]** **383**

DYNAMIQUES TERRITORIALES DE L'OFFRE DE SOINS DANS LA WILAYA DE CONSTANTINE, PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS DES POPULATIONS **Chiraz ZEGHDAR** **395**

MOBILITÉ PASTORALE DES ÉLEVEURS PEUL ET STRATÉGIES D'ACCÈS AUX RESSOURCES DANS LE DÉPARTEMENT DE KOUNGHEUL (SÉNÉGAL) **Mamadou Saidou DIALLO, Ibrahima Faye DIOUF** **410**

IMPACTS DES INDUSTRIES CHIMIQUES DU SÉNÉGAL (ICS) SUR LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LES COMMUNES RIVERAINES (DÉPARTEMENT DE TIVAOUANE/REGION DE THIÈS), **Henri Marcel SECK.[1], El hadji Balla DIEYE[2], TIDIANE SANE [3] Bonoua FAYE[4]** **421**

ACCÈS À L'ÉNERGIE DANS LE PÉRIURBAIN DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU, BURKINA FASO **GANSAONRÉ Raogo Noël** **435**

ATOUTS ET PROBLÈMES DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT DE SERVICE DANS LA COMMUNE DE BANTE AU CENTRE DU BENIN **Toundé Roméo Gislain KADJEGBIN** **450**

LA FEMME CONGOLAISE ET LA MISSION PROTESTANTE AU CONGO : LECTURE DE L'HYMNOGRAPHIE POST-COLONIALE (1947-1969). **Aris Cristel KIBAMBA KIKOULOU** **463**

LA RÉALITÉ MIXTE EN GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT : UNE INNOVATION IMMERSIVE PERTINENTE ? **BAILLY ERIC[1], WHAL JULIEN[2], OKONEK NICOLAS[3]** **477**

CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA GEOGRAPHIE PHYSIQUE A L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CLASSES DU SECONDAIRE AU GABON **Séverin EMANE MBA** **489**

ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE AUX SOINS OBSTÉTRICAUX ET NÉONATALS D'URGENCE (SONU) AU BURKINA FASO EN 2020 **Kinda Abdoul Aziz*[1], Cissé Kadari[1], Yugbare Belemsaga Danielle[1], Lougue Siaka[1], Nacanabo Relwemdé[1], Bandaogo Souleymane[1], Compaoré Rachidatou[1], Ouedraogo Henri Gauthier[1], Sory Issa[2], Aude Nikièma[3], Kouanda Séni[1,4].** **499**

ANALYSE DES EFFETS DE LA SÈCHERESSE ET DES INONDATIONS SUR LA CULTURE DU MAÏS DANS LA COMMUNE RURALE DE DIALAKOROBA AU MALI **Mamy DIARRA[1], N'Famara TRAORE[2], Sory Ibrahim BAH[3]** **517**

L'ADDICTION A INTERNET CHEZ LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA (CÔTE D'IVOIRE) : UNE RÉALITÉ **Kouamé Fréderic N'DRI[1], Barakissa SORO[2], Kone Ferdinand N'GOMORY[3], Dhédé Paul Éric KOUAME[4]** **528**

CONTRIBUTION DES STRUCTURES DE COLLECTE À LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE LA VILLE DE BLOLÉQUIN **Evrard KPAE[1], VEI Kpan Noel[2], Kouassi Samuel KONAN[3]** **538**

EVOLUTION DE LA BIOMASSE DANS LES BASSINS D'APPROVIONNEMENT EN BOIS DE LA VILLE DE NIAMEY AU NIGER **MAHAMADOU MOUDI Rachid[1] IBRAHIM MOUSSA Saidou[2], SOULEY Kabirou [3]** **556**

LES EXPORTATIONS DE BOIS DÉBITÉS AU PORT D'OWENDO : ORGANISATION LOGISTIQUE ET CONTRAINTES

Brice IBOUANGA

Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)
Libreville (Gabon)
brice.ibouanga@yahoo.fr

Résumé

Le 06 novembre 2009, le gouvernement gabonais annonçait l'interdiction de l'exportation des bois en grumes au profit de la transformation locale des essences forestières. Suite à cette mesure, les exportations des bois ouvrés enregistrent une nette poussée. Ainsi, entre 2009 et 2017, la production industrielle de bois (sciage, placage, contreplaqué) est passée 281 331 m^3 à 824 072 m^3. Dans le même temps, les exportations de bois débités ont suivi la même tendance passant 237 010 m^3 à 645 298 m^3. Ce contexte pose la problématique des contraintes logistiques du passage portuaire des bois débités. La présente contribution vise à analyser les implications et les perspectives de cette décision tant du point de vue des contraintes logistiques portuaires que des options d'adaptation envisageables. La méthodologie retenue dans le cadre de cette étude repose sur une recherche bibliographique et des enquêtes de terrain menées aussi bien auprès de la capitainerie du port d'Owendo que des consignataires, transitaires et acconiers à travers des entretiens semi-directifs. Les résultats mettent en lumière la faible capacité de stockage des bois sciés à l'exportation marquée par l'insuffisance des entrepôts de stockage, l'absence de terminaux spécialisés, la lourdeur des procédures administratives et douanières sources de congestion portuaire. La réflexion suggère une amélioration des facilités logistiques et l'ouverture d'un guichet unique en cours d'élaboration.
Mots clés : Port, Logistique, Exportation, Bois débités, Guichet Unique

TIMBER EXPORTS AT THE PORT OF OWENDO: LOGISTICAL ORGANISATION AND CONSTRAINTS

Abstract

On 06 November 2009, the Gabonese government announced a ban on log exports in favour of local processing of forest species. As a result of this measure, exports of sawn timber have risen sharply. Between 2009 and 2017, industrial wood production (sawn timber, veneer and plywood) rose from 281,331 m3 to 824,072 m3. At the same time, exports of sawn timber followed the same trend, rising from 237,010 m3 to 645,298 m3. This context raises the issue of the logistical constraints of the port passage of sawn timber. The aim of this contribution is to analyse the implications and prospects of this decision, both in terms of port logistics constraints and possible adaptation options. The methodology adopted for this study is based on bibliographical research and field surveys carried out with the Owendo port office and consignees, forwarding agents and stevedores through semi-directive interviews. The results highlight the low storage capacity for sawn timber exports, with insufficient storage warehouses, the absence of specialised terminals, and cumbersome administrative and customs procedures that are sources of port congestion. The study suggests improving logistics facilities and opening a one-stop shop, which is currently being developed.
Keywords: Port, Logistics, Export, Lumber, one-stop shop

Introduction

Première richesse nationale renouvelable, le bois demeure depuis l'accession du pays à la souveraineté internationale (1960) une ressource essentielle pour l'économie gabonaise. Aujourd'hui, avec la baisse progressive de la production pétrolière, la filière forêt-bois apparaît comme l'une des voies de diversification de son économie nationale (F. E. FAURE, 2006, p. 162). En effet, le trafic du bois, sous ses différentes formes, occupe une place importante dans l'économie des transports des marchandises. Si pendant longtemps, la première forme de commerce du bois intéressait essentiellement les grumes, il

n'en reste pas moins que depuis l'annonce de la mesure gouvernementale de novembre 2009 relative à l'interdiction, dès 2010, de l'exportation des bois en grumes au profit de la transformation locale des essences forestières en vue de créer davantage de richesses nécessaires pour juguler le chômage (…) et exporter des produits finis et semi-finis à forte valeur ajoutée (Ordonnance n°008/PR/2010) , les exportations des bois ouvrés connaissent un essor considérable. Cette nouvelle configuration de la filière forêt-bois induit de bien meilleures performances économiques du secteur. Ainsi, en termes de contribution au PIB, le secteur forêt-bois a connu une forte hausse passant de 85 milliards de Francs CFA en 2009 à 166 milliards de Francs CFA en 2017 pour atteindre 500 milliards de Francs CFA en 2021, 529,6 milliards de Francs CFA en 2022 (DGEPF, 2017, p.8), Cette forte hausse est essentiellement portée par les performances des industries du bois.

Toutefois, l'initiative gouvernementale de l'arrêt des exportations des grumes au profit des bois débités soulève quelques interrogations. Quelles sont les contraintes logistiques du passage portuaire des bois ouvrés à Libreville-Owendo? Quelle sont les stratégies à mettre en œuvre pour adapter les organismes maritimes aux besoins du trafic des bois débités en forte expansion ? Le questionnement décliné donne suite à quelques hypothèses de recherche. Premièrement, les contraintes logistiques du passage portuaires des bois ouvrés sont de plusieurs ordres : la faible capacité d'accueil des produits forestiers à l'exportation, les faibles performances de l'outillage de manutention, la lenteur et la complexité des procédures administratives.

Deuxièmement, les adaptations de la logistique du passage portuaire concernent à la fois l'extension et/ou la réorganisation des terminaux, la modernisation de l'outillage de manutention, la mise en place et le développement d'un outil de facilitation des opérations portuaires.

Pour mieux appréhender l'incidence de l'initiative gouvernementale d'arrêt des exportations des grumes au profit des bois débités, nous examinerons, d'abord, les exportations de bois sous ses différentes formes. Cet examen sera suivi, ensuite, de l'analyse du segment portuaire à travers la logistique déployée pour la réception et l'acheminement des produits forestiers destinés à l'exportation vers les ports d'outre-mer. Enfin, nous envisagerons un ensemble d'actions coordonnées permettant au port d'Owendo de répondre avec efficacité aux besoins du trafic des bois débité.

1. Matériel et méthode

1.1.Cadre géographique de l'étude

Situé au sud de Libreville, l'organisme maritime d'Owendo est un port polyfonctionnel (figure 1). Il concentre un terminal minéralier propriétés de la Compagnie Minière de l'Ogooué (COMILOG), filiale du groupe français ERAMET et deux quais (l'un concédé à Gabon Port Management, filiale du groupe japonais MITSUI et l'autre propriété de Gabon Special Economic Zone, filiale du groupe singapourien OLAM) voués aux marchandises à l'import-export. Sa localisation au fond de l'estuaire du Komo le met à l'abri des intempéries naturelles. Principal port de marchandises du pays, le port d'Owendo brasse un trafic à l'exportation de bois débités en forte croissance depuis une dizaine d'années. À titre d'exemple en 2009, le sciage représentait 47%, le placage 48% et le contreplaqué 12%. En 2017, la même dynamique a été observée pour les trois formes de produits transformés exportés avec 64,8% pour le sciage, 28,7% de placage et 6,5% de contreplaqué.

Figure 1. Vue d'ensemble du port d'Owendo

Source : https://gabonmediatime.com/wp-content/uploads/2023/08/Gabon-Gabonmediatime_port-Mineralier-dOwendo.jpg

1.2. Collecte et traitement des données

La collecte des données s'est appuyée sur les données secondaires liées à la recherche documentaire et les données primaires issues des enquêtes de terrain.

1.2.1. La revue documentaire

La recension des écrits a constitué la base de notre revue documentaire. Les travaux retenus sont ceux d'A.G. KOMBILA MOULOUNGUI (2019), J. MABIKA (2014) relatifs aux enjeux, défis et perspectives de l'arrêt de l'exportation des grumes au profit de la transformation locale. Ces deux études ont permis de mieux analyser l'incidence de la mesure gouvernementale sur les performances industrielles et commerciales de la filière forêt-bois. Outre ces travaux, nous avons poursuivi les recherches sur les études qui traitent spécifiquement du segment portuaire tant du point de vue de la filière d'exportation de bois (A.C. BOUYEDI KOUGOU, 2016 ; F.E. FAURE, 2006) que des contraintes logistiques source de congestion au port d'Owendo (B. IBOUANGA, L.E. NDJAMBOU, GM. MADOUNGOU NJEUNDA, 2014). Ces contributions scientifiques analysent l'organisation de la logistique portuaire d'exportation de bois.

1.2.2. Les enquêtes de terrain

Les enquêtes de terrain se sont appuyées sur deux techniques de collecte de données : l'observation *in situ* et les entretiens semi-directifs. L'enquête de terrain s'est déroulée au port d'Owendo sur trois mois (mars, avril et mai 2024). S'agissant de l'observation in situ, elle nous a été utile pour apprécier les infrastructures et les superstructures notamment l'outillage de manutention déployé par les acconiers pour les opérations de chargement de fret de bois débités. En effet, notre présence a été effective sur les deux quais (GPM et GSEZ) que dispose le port commercial d'Owendo. Par la suite, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs auprès des acteurs publics et privés impliqués dans le processus d'exportation des bois ouvrés. Les acteurs publics (6) consultés sont la Capitainerie du port représentant l'autorité portuaire (OPRAG), le Bureau de douane, la Représentation du Conseil Gabonais des

Chargeurs (CGC), la Brigade de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC), la Brigade de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA), la Direction Provinciale des Eaux et Forêts de l'Estuaire. Pour les acteurs privés regroupés sous l'appellation auxiliaires de transport maritimes, on dénombre trois (3) principaux opérateurs exerçant dans la consignation, l'acconage et le transit (AGL, NECOTRANS et SOTRASGAB).

2. Résultats

2.1.Le contexte général du passage portuaire des bois débités

Dès 2010, l'entrée en vigueur de la décision d'interdiction d'exportation des grumes a accéléré le processus de transformation locale du bois à travers le pays. Le nombre d'unités industrielles de transformation de bois est passé de 82 usines en 2009 à 153 en 2017 pour culminer à 197 en 2020. Le nombre sans cesse croissant des unités industrielles de transformation de bois dont près de 70% de la production est vouée à l'exportation induisent incontestablement une augmentation des expéditions des bois ouvrés. Dans ce contexte, il est utile d'apprécier à la fois le dynamisme de la filière bois et le dispositif mis en place pour assurer de façon efficiente le passage portuaire des bois débités.

2.1.1. Un trafic des bois débités en plein essor

L'industrie du bois au Gabon comprend trois niveaux de transformation. La première transformation concerne les segments sciage, déroulage et tranchage. La deuxième transformation prend en compte l'activité majeure de fabrication de panneaux de contreplaqués. La troisième transformation considère les activités de menuiserie et d'ébénisterie. Depuis l'arrêt des exportations de grumes en 2010, les trois segments de l'industrialisation de la filière bois connaissent une forte dynamique tant du point de vue de la production que des exportations.

Sur le plan industriel, le nombre d'unités de transformation du bois qui s'élevait à 82 en 2009 est passé à 153 usines en 2018, soit une augmentation de 86,6% de leur nombre. Dans ce registre, on note cependant une forte concentration des usines dans la première transformation avec une prédominance des usines de sciages (85,8%). Dans la même période, la production industrielle de bois débités a suivi la même tendance. En effet, les statistiques de la Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale (DGEPF) dévoilent que la production industrielle qui se situait à 281 331 m^3 en 2009 est passée à 824 072 m^3 en 2017. La barre du million de m^3 de production est franchie en 2021 avec 1 577 863 m^3 pour culminer à 1 598 375 m^3 en 2022 (figure 2).

Figure 2. Évolution de la production industrielle de bois débités

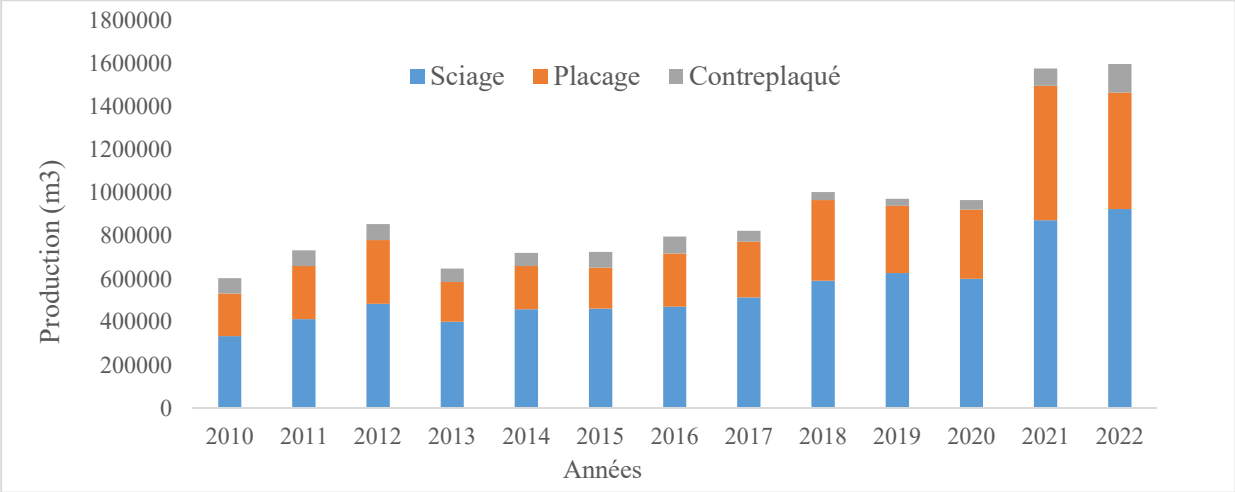

Source : Calcul de l'auteur à partir des données des Tableaux de Bord de l'Économie Gabonaise 2009 à 2022

En 2009, année de l'annonce de la mesure interdisant les exportations de grumes, les exportations de bois débités étaient de l'ordre de 269 457 m^3 (figure 3). L'année suivante qui a marqué le début de l'exécution de la mesure, le niveau des expéditions des bois ouvrés vers les marchés extérieurs augmente crescendo. Ainsi, de 499 425 m^3 les exportations passent en 2014, soit cinq (5) années après, à 610 712 m^3 pour se situer au bout de la dixième année à 776 901 m^3. En 2021 et 2022, les exportations franchissent le seuil du million de m^3 avec respectivement 1 098 731 m^3 et 1 053 684 m^3.

Figure 3. Evolution des Exportations de bois débités

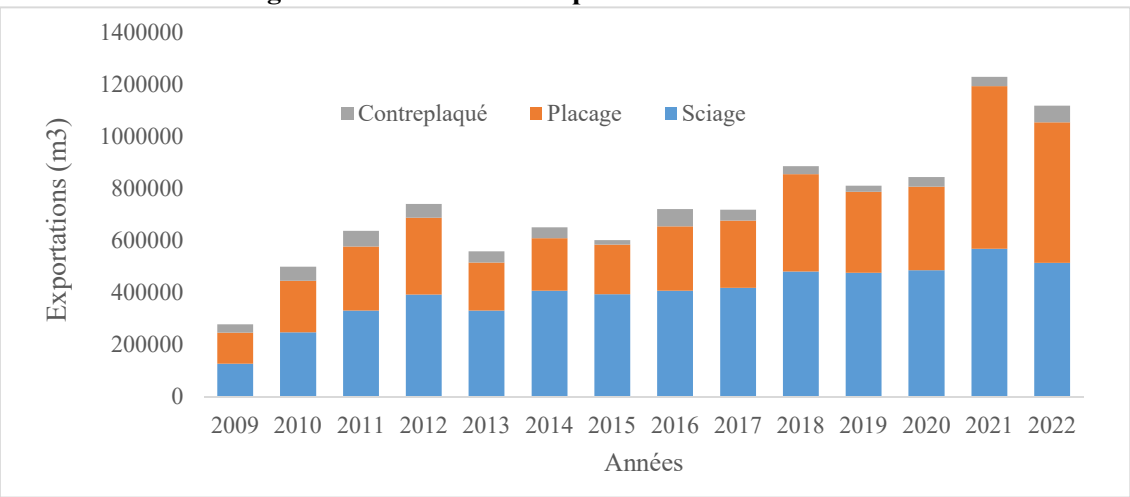

Source : Calcul de l'auteur à partir des données des Tableaux de Bord de l'Economie Gabonaise 2009 à 2022

En 23 ans d'application de la mesure interdisant les exportations de grumes, on note que les exportations ont été multipliées par quatre (4). Pris par segment, le sciage représentait en 2009, 47% des exportations talonné par le placage avec 41% et le contreplaqué fermait la marche avec 12%. En 2017, la tendance reste la même avec la prédominance des exportations des produits de sciage à hauteur de 64,8% suivi du placage avec 28,7% et enfin le contreplaqué autour de 6,5%. Cette croissance continue des exportations induites par une forte poussée de la production industrielle elle-même engendrée par une massification des unités de transformation à travers le pays et surtout du fait du dynamisme des

industries du bois situées dans la zone économique spéciale de Nkok (est de Libreville) appelle un questionnement. La logistique d'exportation déployée sur la plateforme d'Owendo garantit-elle l'efficacité du passage portuaire des bois débités ? La réponse à cette interrogation constituera la trame de notre analyse dans les lignes qui suivent.

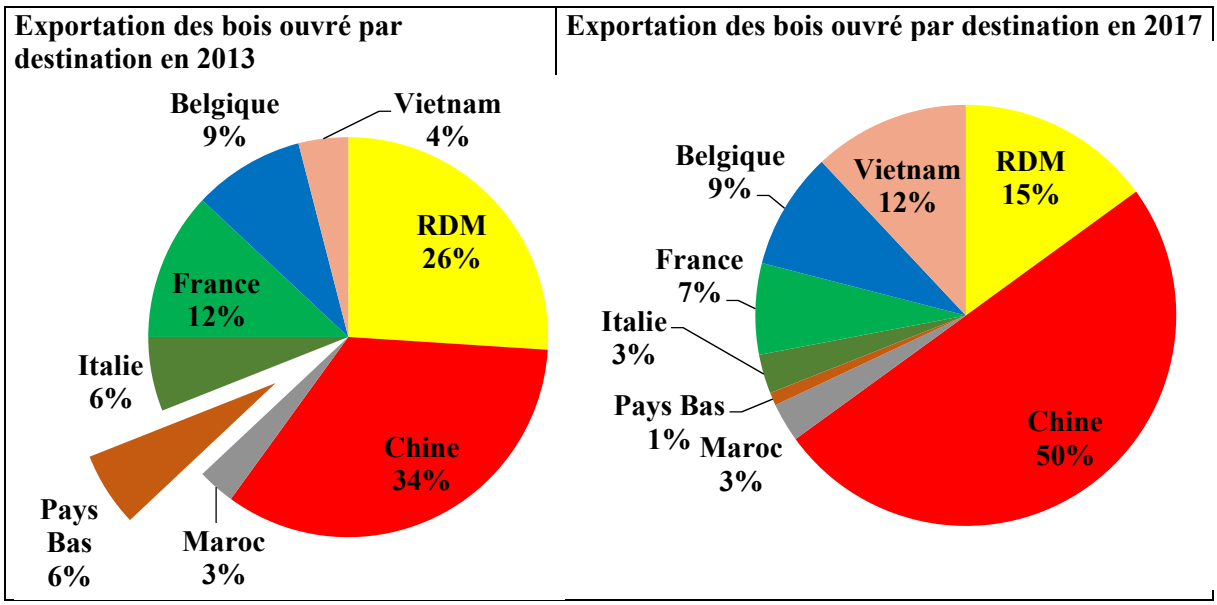

Figure 4 : Part des exportations par pays de destination

Source : DGEPF, 2017.

2.1.2. Des procédures d'exportation complexes

Depuis une quinzaine d'années, l'Asie, avec la Chine en tête talonnée par le Vietnam, constitue la première destination des bois débités à l'exportation. L'Union Européenne (Belgique, France, Italie et Pays-Bas) occupe le deuxième rang. Une part infime est destinée au continent africain (Maroc), et dans le reste du monde (RDM). À titre d'exemple, en 2013 et 2017, l'Asie représente respectivement 38% et 62% des exportations, talonnée par l'UE avec 42% et 20%. Sur les deux bornes retenues, la France jadis partenaire privilégié du Gabon est détrôné par la Chine dont les besoins de développement sont énormes. Elle est devenue de très loin le premier client des produits forestier du Gabon avec 50% du volume des exportations en 2017 contre 34% en 2013. La figure 4, ci-dessous présente la part des exportations par pays de destination.

L'exportation des bois débités obéit à deux (2) étapes. La première constitue, en amont, le préacheminement. La deuxième phase, dite avale, est matérialisée par l'accomplissement des formalités administratives en vue de l'embarquement des produits forestiers dans les navires à destination des marchés extérieurs. Les acteurs impliqués dans l'ensemble des procédures sont divers et variés. Au terme de leurs actions, ils délivrent une variété de documents administratifs (tableau 1) garantissant ainsi les opérations d'exportation selon la réglementation en vigueur en République Gabonaise.

Tableau 1. Les principaux acteurs impliqués dans les opérations d'exportation des bois débités au port d'Owendo

Acteurs	Missions	Documents administratifs délivrés
Autorité portuaire (OPRAG)	-Coordination des opérations portuaires -Veiller à l'optimisation du temps de transit -perception des droits de ports (sur navire et sur marchandise)	Autorisation de départ
Direction Provinciale des Eaux et Forêts	-Assister à l'empotage de conteneur -Vérifier les essences transformées à l'exportation -Faire respecter les caractéristiques (volume, poids, longueur, largeur)	Rapport d'empotage
Direction Régionale des Douanes	-Fournir les documents douaniers -Suivi personnalisé de simplification et de facilitation du dédouanement	-Certificat d'origine (CO) -Certificat d'empotage (CE) -Bon à enlever (BAE)
Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA)	Lutter contre les risques phytosanitaires	Certificat phytosanitaire
Conseil Gabonais des Chargeurs (CGS)	-Encadrer le trafic maritime commercial -Contrôler les droits de trafic généré par le commerce extérieur	Bordereau d'Identification Electronique de Traçabilité de la Cargaison (BIETC)
Acconier	Réception et stockage des bois débités	Ordre de transit
Transitaire	Gestion des documents administratifs de transport	

Source : Enquête de terrain, mai 2024

Le tableau, ci-dessus, met en évidence les principaux intervenants au processus d'exportation des bois débités. L'implication de cette multitude d'acteurs publics et privés serait source de lenteur dans l'exécution des procédures. En effet, les missions de certains intervenants sans apport significatif au processus d'acheminement sont redondantes. On en veut pour preuve, la procédure d'empotage trop souvent accolée à une longue vérification. On note également une kyrielle de contrôles effectués manuellement par la douane, auxquels s'ajoute l'absence des spécialistes d'identification à l'export lors de l'empotage en fonction de la nature des cargaisons.

De plus, la logistique informatique n'est pas encore au point au plan des procédures douanières. En effet, la version SYDONIA (système douanier automatisé) utilisée par la douane gabonaise n'est pas opérationnelle en certaines des applications pouvant gérer par exemple les magasins de dédouanement et les flux physiques des marchandises, ce qui réduit les avantages de l'automaticité des procédures limitée actuellement à la déclaration. Cette difficulté de gestion des flux physiques de marchandises par SYDONIA sert d'alibi à la douane et à d'autres services administratifs pour imbriquer des contrôles dans les entrepôts même après délivrance du BAE.

De ce qui précède, on note que les procédures d'exportation des bois débités sont entachées par de nombreuses lacunes. À cet effet, nos enquêtes ont permis de relever plusieurs contraintes dont les plus saisissantes sont l'éparpillement des services intervenants dans les procédures de dédouanement, la validation tardive des manifestes, des procédures import et export complexes, les délais prolongés de séjour de la marchandise, des contrôles multiples à l'intérieur des ports.

2.2. Une logistique portuaire marquée par de fortes lacunes opérationnelles

L'examen de La logistique du passage portuaire des bois débités met l'accent sur le niveau des installations du port d'Owendo intervenant dans le processus d'exportation. À ce titre, il sied d'explorer aussi bien le niveau que la capacité technique des infrastructures et des superstructures dédiées au traitement du fret.

2.2.1. Des infrastructures et des superstructures limitées

Le bois débité voué à l'exportation est manutentionné à partir de deux terminaux portuaires dont le plus ancien est la plateforme exploitée par Gabon Port Management (GPM) mis en service en 1974 et la récente infrastructure de Gabon Special Economic Zone (GSEZ) en activité depuis 2017. La première installation est dotée d'un quai de 450 mètres de long sur 70 m de large. Cet appontement de type dalle sur pieux, est relié à la terre ferme par une passerelle de 42 m de longueur sur 45 m de largeur. L'ouvrage d'accostage compte 3 postes à quai de tirants d'eau variables dont 2 destinés aux marchandises générales. Le poste 1, offrant une profondeur de 11 mètres après le dragage, reçoit les navires-porte-conteneurs. Le poste 2, doté d'un faible tirant d'eau (autour de 6 mètres) du fait de la concentration de l'envasement, est dédié aux chalutiers. Le poste 3 qui atteint 11 mètres de profondeur après le dragage accueille les vraquiers.
Outre le quai initial exploité par l'opérateur GPM, le port commercial d'Owendo compte un nouveau port cargo destiné aux trafics conteneurs, géré par GSEZ, aussi appelé New Owendo International Port (NOIP). Jouxtant le quai initial dit GPM, la nouvelle infrastructure couvre 18 hectares. Elle est dotée de 720 mètres de linéaire de quai qui intègre l'extension de 300 mètres dédiée à la pêche et à l'exportation de bois débités.

De ce qui précède, il est possible de noter l'indigence des installations qui ne disposent pas de terminaux spécialisés dans le traitement de fret de bois débité. Dans le même registre, ce regard nous conduit à examiner les conditions de manutention. Le bois débité à l'exportation est conditionné sous la forme conteneurisée pour la clientèle asiatique essentiellement (Chine, Japon, Vietnam) et celle dite conventionnelle pour le reste des pays de destination. Si le bois conteneurisé ne présente, de prime abord, aucune difficulté majeure de chargement dans les navires du fait de la disponibilité des engins de levage (grues mobiles et portiques) sur les deux plateformes, les contraintes apparaissent dans la manutention du bois en conventionnel nécessitant une triple opération de manutention.

En effet, pour la première manutention, la grue de bord du navire opère le chargement des colis dans la cale. En second lieu, les colis sont arrimés après réception par un calier puis un cariste achève le traitement par le classement dans la cale. Au total, c'est une équipe d'au moins sept (7) dockers (superviseur, contremaître, pointeur, chef panneau, grutier, sous palan, calier) engagés dans les opérations de chargement de navires de bois débité en conventionnel. Ce système de travail est jugé

archaïque et dangereux pour la sécurité les dockers assurant le service dans les cales de navires. Outre la complexité et la lenteur des cadences de manutention, s'ajoute la problématique de la capacité de stockage des bois débités au sein du port d'Owendo.

2.2.2. Des aires et des entrepôts de stockage insuffisants et inappropriés pour l'essentiel

Autrefois, le port à bois, situé à l'extrémité sud de la zone portuaire d'Owendo, servait de lieux d'empotage et de stockage du bois débité. Mais depuis la fermeture de la Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Gabon (SEPBG), cet espace est désormais transformé en base logistique par la société GSEZ Port. Cette situation pose le problème des aires de stockage des bois ouvrés dans l'enceinte portuaire. Malgré les efforts consentis par l'autorité portuaire (OPRAG) dans la construction de hangars dont peu sont exploités par la SOTRASGAB pour le stockage et l'empotage des bois débités, le port ne dispose que de 9 hectares de terre-plein et un parc à conteneurs de 15000 m². Cet espace a été obtenu en partie en supprimant plusieurs hangars d'entreposages bord à quai. Il ne reste en zone sous douane qu'une surface couverte d'environ 2500 m².

L'insuffisance des aires de stockage se traduit aussi par la déficience d'entrepôts de capacité appréciable auprès des opérateurs acconiers pour stocker le bois débité avant son acheminement au port. Deux acteurs dont BOLLORE, devenu Africa Global Logistic (AGL), et NECOTRANS sont dotés d'entrepôts en permanence saturés du fait de l'explosion de l'activité d'exportation du bois débité. Ainsi, en circulant dans l'enceinte du port, il n'est pas surprenant de voir de volumes de bois débité stocké dans les allées du port et même parfois le long du quai (photo 1) complexifiant la circulation des engins de manutention sur l'appontement GPM ou devant les entrepôts (photo 2) 6 à 10 jours avant son embarquement dans le navire. Cette situation expose le fret aux intempéries susceptibles de l'altérer.

Planche 1 : **Stockage des bois débités au port d'Owendo**

Cliché : B. IBOUANGA, avril 2024

Discussion

L'analyse des enjeux et des contraintes de l'exportation des bois débités au port d'Owendo a suscité la réalisation des entretiens semi-directifs auprès des acteurs publics et privés. Au total, neuf (9) personnes de profils différents ont été interrogées dont six (6) représentants les institutions régaliennes de l'État et trois (3) agents issus des entreprises de consignation, de transit et de manutention. Le nombre d'enquêtés peut paraître limité au regard de l'importance du port et de l'activité en débat. Il convient de retenir que

le choix des personnes enquêtées s'est faite de façon aléatoire en utilisant un échantillonnage de convenance. A ce titre, nous n'avons interrogé que les représentants des acteurs majeurs installés au port d'Owendo et fortement impliqués dans le processus d'expédition des bois débités. Les verbatims insérés dans le texte témoignent de la prise en compte des explications des acteurs interviewés.

En 2009, les autorités gabonaises élaborent le Plan Stratégique Gabon Emergent. Sa mise en œuvre repose à l'origine sur trois (3) piliers (Gabon vert, Gabon industriel, Gabon des services). Plus tard, un quatrième pilier (Gabon bleu) viendra enrichir les fondements de cette stratégie de développement économique du pays. L'un des chantiers emblématiques de cette ambition est de doter le pays d'usines modernes et performantes afin de transformer localement les richesses du pays en l'occurrence le bois dont le secteur constitue l'épine dorsale de l'économie nationale. Par cette initiative, les autorités espéraient ainsi développer les ressorts d'une croissance économique semblable à celle des dragons asiatiques (J. MABIKA, 2014, p.332).

Afin de mieux cadrer avec la nouvelle politique économique du « Gabon industriel », le gouvernement met fin en 2010 à l'exportation des grumes. Il s'en suit la création tous azimuts d'unités de transformation locale des essences forestières aussi bien dans la zone économique spéciale (ZES) de Nkok devenu zone d'investissement spécial (ZIS) que dans le reste du pays. Ainsi, le nombre d'unités de transformation du bois qui s'élevait à 82 en 2009 est passé à 153 usines en 2018 (27% d'unités implantées à Nkok à l'est de Libreville et 73% dans le reste du pays), soit une augmentation de 86,6% de leur nombre (A.G. KOMBILA-MOULOUNGUI, 2019 p.146). En outre, la production des bois transformés est passée à une collecte de 281 331 m^3 en 2009 à 824 072 m^3 en 2017, soit une augmentation de 192,9%. Cette progression observable dans les différents segments (principalement le sciage), laisse découvrir que plus de 70% de la production en 2017 et près de 66% en 2022 sont destinés à l'exportation (A.G. KOMBILA-MOULOUNGUI, 2019, p.167).

Cependant, une telle ambition n'est sans incidence. Quels sont les défis et les contraintes à surmonter pour assurer au mieux le passage portuaire des bois débités à l'export au port d'Owendo ? C'est tout le sens de cette réflexion autour des conditions d'exportation des bois débités. Les résultats de cette étude ont permis de mettre en relief l'épineuse question de l'insuffisance des capacités d'accueil, de stockage et de traitement du fret au quelle se greffe la complexité des procédures administratives et douanières source d'encombrement du port. Deux leviers nous paraissent fondamentaux pour corriger les entraves sus-indiquées. Le premier concerne l'aménagement d'un terminal spécialisé destiné au bois débité. Cependant, la solution d'un nouveau quai spécialisé pourrait se heurter à un autre défi.

En effet, la configuration actuelle du port d'Owendo (figure 1) montre bien que les limites d'extension possibles des quais d'accostage et de transbordement sont très réduites. De plus, l'absence d'un cadre de planification spatiale stratégique pose un problème majeur en termes de réserve foncière nécessaire aux activités en zone portuaire. Les espaces encore disponibles ont rapidement fait l'objet de convention d'amodiation. D'autres sites déjà occupés ont connu une reconversion. Le manque d'espace associé à l'impossibilité d'extension du domaine portuaire nécessite de trouver des solutions palliatives au développement des activités de la filière bois pour tous les nouveaux acteurs. De fait, les faibles profondeurs remettent en cause les besoins de nouvelles infrastructures portuaires (B. IBOUANGA, M-D. MOUNGANGA, V.M.T. MOUYALOU, 2024, p.56). Dans ce contexte, il reste une alternative à l'autorité portuaire. Il s'agirait d'exiger aux exportateurs et aux importateurs l'abandon de l'expédition de fret en conventionnel au profit de la conteneurisation qui accorde plus de souplesse et de diligence dans les opérations de manutention dans les deux terminaux en opération.

Le deuxième instrument considéré tente de résoudre les questions inhérentes aux procédures administratives et douanières jugées complexes par les exportateurs de bois débités. En effet, ces derniers font face à une myriade d'intervenants à l'acheminement des cargaisons, au stockage, à l'accomplissement des formalités administratives et douanières et à l'embarquement des bois ouvrés

dans le navire. Dans ces conditions, les délais d'attente avant l'embarquement du fret peuvent atteindre deux semaines voire un mois (A.C. BOUYEDI KOUGOU, 2016, p.91). C'est l'occasion de revisiter le projet de création d'un guichet unique portuaire porté par l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG) en sa qualité d'autorité portuaire. De fait, depuis plus d'une dizaine d'années, l'autorité portuaire s'interroge sur la stratégie à mettre en place pour surmonter les obstacles administratifs et réglementaires qui alourdissent le déroulement des opérations portuaires. De l'entretien que nous a accordé le Directeur Général de l'OPRAG, il ressort que ses équipes s'investissent dans un projet de digitalisation des services. C'est dans ce sens qu'il a devisé, en novembre 2023, avec une délégation du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) de la Côte d'Ivoire, afin de profiter de leur expertise dans la gestion des informations relatives au commerce extérieur en un portail transactionnel unique.

L'objectif affiché est de permettre à tout entité désirant faire du commerce vers ou depuis le Gabon d'obtenir une démarche à suivre claire, et un soutien adéquat, en vue de mener à bien les opérations commerciales en ligne. Le Guichet Unique Portuaire envisagé par les autorités gabonaises serait un outil informatisé permettant aux acteurs du port de gérer tout le processus administratif du passage portuaire du navire et de la cargaison sans se déplacer, depuis l'annonce de l'arrivée du navire jusqu'à la sortie de la marchandise du port. Sant être exhaustif, cet outil de facilitation des échanges aurait pour atouts, entre autres, la fiabilisation des données échangées entre les partenaires, d'accélérer les temps de traitement de l'information grâce à l'élimination de la ressaisie et à la disponibilité en temps réel des informations, l'amélioration de la collaboration entre entités différentes (publiques ou privées) qui échangent désormais électroniquement et d'accroître la compétitivité des entreprises du pays et augmenter l'attractivité des ports et des programmes de promotion des investissements (D. DERANGOYE MOUALA, 2020, p.66-67).

La situation des ports gabonais n'est pas isolée. D'autres organismes maritimes du même espace CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) ont fait le même diagnostic mettant en évidence nombre d'écueils qui gangrènent la chaîne de passage portuaire. Les obstacles rencontrés par les ports de Douala et Kribi (Cameroun) et Pointe-Noire (Congo Brazzaville) sont entre autres les procédures redondantes, l'absence d'interface entre les systèmes d'information, les contrôles multiples et intempestifs, la lenteur des procédures administratives et douanière, les délais trop longs et les coûts en résultant, etc.

Face à cette conjoncture, la nécessité de mettre en place des instruments de facilitation du commerce devient un impératif. C'est dans cet esprit que l'État du Cameroun et l'organisation professionnelle intervenant dans le processus de dédouanement créent en 2000 le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) dont l'objectif est de simplifier les procédures du commerce extérieur, en d'en réduire les coûts et les délais. La première phase de mise en place du GUCE physique a été réalisée en 2000 et la seconde phase dite GUCE électronique a ouvert en 2008 (https://www.guichetunique.cm/notre-histoire/). Le processus est appelé à s'étendre au port de Kribi.

Dans la même ferveur, le Congo Brazzaville a lancé en 2014 son Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT). Comme tous les autres guichets uniques, le GUOT se positionne comme un outil de facilitation des formalités administratives, commerciales et douanière ainsi que la dématérialisation des procédures et des documents (https://african-alliance.org/AACE/congo-guot/). La particularité de ces guichets uniques dans les deux (2) pays voisins du Gabon réside dans leur statut d'Etablissements publics à caractère industriel et commercial doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il sied de relever que depuis plus d'une dizaine d'années, le port commercial d'Owendo enregistre un trafic de bois débités à l'exportation sans cesse croissant. Cette situation est consécutive à la mesure gouvernementale prise en conseil des ministres du 05 novembre 2009 interdisant l'exportation des bois en grumes. Cependant, cette évolution du volume des exportations des bois ouvrés ne s'est pas accompagnée d'une adaptation de la logistique portuaire. Trois contraintes majeures entravent les exportions des bois débités. On retient principalement l'absence d'installations portuaires spécialisées, la complexité et la lenteur des procédures administratives et douanières, l'insuffisance des aires et des entrepôts de stockage occasionnant de facto un transit permanent de fret de bois débité sur les quais susceptibles d'entraîner des conséquences sur la portance des ouvrages (B. IBOUANGA, L.E. NDJAMBOU, G.M. MADOUNGOU NDJEUNDA, 2014, p.13).

Dans ce contexte de développement continu des exportations des bois débités, il est nécessaire d'aménager de nouveaux espaces dédiés au stockage et à l'entreposage des produits tout comme la mise en place d'un outil de facilitation des opérations portuaire pour gommer les nombreux goulots d'étranglement du fait de la complexité des formalités administratives et douanières. En 2017, la cartographie des guichets uniques en Afrique dénombrait quatre (4) Guichets Uniques Portuaires actifs (Tunisie, Maroc, Sénégal, Bénin), neuf (9) Guichets Uniques des opérations du Commerce Extérieur en projet et devenus pour l'essentiel opérationnels (Tunisie, Maroc, Sénégal, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun, Congo, Kenya, Mozambique, Madagascar) (https://www.swguide.org). Dans ce dispositif, on retrouve deux ports concurrents (Douala au Cameroun et Pointe-Noire au Congo) aux ports gabonais qui ont une expérience avérée dans la mise en œuvre de guichets uniques. Tous faisant partie du même espace économique dite Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Une coopération serait utile entre les autorités portuaires pour porter les ports gabonais au niveau de ses voisins en matière de simplification administrative.

Bibliographie

AACE, 2017, *Guide pratique de mise en œuvre de guichets uniques, version 2 mars 2017*. Disponible à : https://www.swguide.org, consulté le 27 septembre 2024.

AACE, 2024, *Congo-Guichet unique des opérations transfrontalières*. Disponible à : https://african-alliance.org/AACE/congo-guot/.

BOUYEDI KOUGOU Arnaud Claude, 2016, *La logistique portuaire de l'exportation du bois débité au port d'Owendo*, Mémoire de Master Activités Littorales et Maritimes, Université Omar Bongo, Libreville, 129 p.

DERANGOYE MOUALA Derlant, 2020, *Le processus de facilitation des opérations portuaires : cas du port commercial d'Owendo*, Mémoire de Master Activités Littorales et Maritimes, Université Omar Bongo, Libreville, 91 p.

DGEPF, 2017, Performances économiques de la filière forêt-bois, Document de synthèse, 10 p.

FAURE François Edgard, 2006, « La filière d'exportation du bois dans les ports gabonais », in *Itinéris,* vol.4, n°4, pp.154-169.

GUCE, 2023, *Histoire du guichet unique du commerce extérieur du Cameroun*. Disponible à : https://www.guichetunique.cm/notre-histoire/.

IBOUANGA Brice, NDJAMBOU Léandre Edgard, MADOUNGOU Guy Merlo, 2014, « Réflexion critique et prospective autour de la congestion du port de commerce de Libreville-Owendo », in *Humanitas*, N°13, pp.3-16.

IBOUANGA Brice, MOUNGANGA Magloir-Désiré, MOUYALOU Vivino Max Thierry, 2024, « L'acheminement du manganèse vers le port d'Owendo : enjeux infrastructurels », in *Regards d'Afrique*, pp.36-62.

KOMBILA-MOULOUNGUI Aubin Gildas, 2019, *L'arrêt de l'exportation des grumes au Gabon : enjeux et perspectives,* Thèse de Doctorat nouveau régime de Géographie et Aménagement, Université de PAU et des PAYS DE L'ADOUR, Pau, 445 p.

MABIKA Jérôme, 2014, « Enjeux et défis de l'industrialisation de la filière bois », in Serge LOUNGOU (dir.), *Les enjeux et défis du Gabon au XXIe siècle. Réflexions critiques et prospectives des géographes*, Paris, Editions Connaissances et Savoirs, pp.331-357.